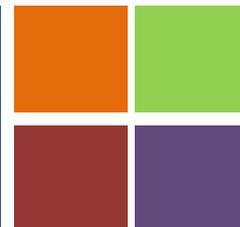




## Suivi de la mise en œuvre des nouveaux rythmes éducatifs

Compte rendu du comité de suivi n°2 du 19 février 2014



### Éléments d'introduction

**Le 2<sup>ème</sup> comité de suivi est ouvert par Mme Gwénaëlle Hamon, accompagnée de Mme Gaëlle Andro, première adjointe au maire de Rennes et en présence des partenaires et acteurs de la communauté éducative\* :**

- Représentant l'Education nationale : M Bessol (DASEN), M Rousseau (directeur adjoint), les IEN et les directeurs associés, des directeurs d'écoles,
- Pour la Ville : M Allais (directeur général adjoint), M Mesure (directeur Education Enfance), les services de l'éducation, de la culture, de la vie associative et des sports,
- Représentant la CAF, Anne Bastien (directrice adjointe),
- Les représentants de fédérations d'éducation populaire
- Les associations qui participent à la mise en place des ateliers du midi et du soir, dont le cercle Paul Bert,
- Les représentants d'associations de parents d'élèves,
- Les représentants des délégués de parents d'élèves (deux par secteur).

\* La liste des participants est annexée à ce compte-rendu.

### Les objectifs et le déroulement de ce deuxième comité de suivi :

#### Les objectifs de la réunion :

1/ Partager le premier bilan établi d'octobre à décembre 2013

*Support utilisé : la synthèse de diagnostic reprenant les points positifs, les pratiques innovantes, les points de vigilance et les propositions communes, issues des 5 comités de secteurs,*

2/ Échanger sur les suites données au comité de suivi du 9 octobre et aux comités de secteurs : retour sur les réponses apportées par la Ville et proposition d'un plan d'action.

#### Trois temps de présentation et d'échanges correspondant aux 3 objectifs partagés de la réforme qui structurent la démarche :

1/ Travailler sur les rythmes d'apprentissage de l'enfant : mettre en place une répartition différente du temps scolaire pour de meilleurs apprentissages et une meilleure réussite scolaire.

2/ Enrichir et diversifier l'offre éducative :

- En permettant l'ouverture de l'école à l'ensemble des partenaires (familles, collectivités territoriales, associations),
- En facilitant l'accès au plus grand nombre : lutter contre les inégalités d'accès à des activités qui permettent aussi la réussite scolaire.

3/ Mieux articuler les rythmes de vie de l'enfant et des familles :

Rechercher les passerelles entre les différents temps de la vie de l'enfant (*de la famille vers l'école, de l'école vers les temps périscolaires, des temps périscolaires vers les associations, les temps du soir*), améliorer la recherche de cohérence autour de l'enfant et avec l'enfant dans les différents temps de sa vie.

## En préalable, un rappel de l'inscription de cette démarche partenariale dans la dynamique portée par le projet éducatif local rennais (PEL) :

Cette démarche s'intègre pleinement dans le projet éducatif de territoire (PEdT) et plus spécifiquement dans le projet éducatif local de Rennes. La façon de travailler ensemble, les réflexions conduites sur l'articulation entre les temps scolaires et les temps périscolaires dépassent le cadre de la réforme des rythmes. L'objectif est de réunir les différents co-éducateurs pour continuer à améliorer la qualité du parcours éducatif proposé aux enfants et favoriser leur épanouissement, leur capacité à s'intégrer dans la Ville, à partager la vie de la Cité et à y participer activement.

### Rappel de la méthode :

#### Étape n°1 : Observer, évaluer, expérimenter Octobre à décembre 2013

##### Phase 1 : diagnostic participatif mené d'octobre à décembre 2013

Établi notamment sur la base du comité de suivi n°1, des retours des conseils d'écoles et des 5 comités de secteurs (novembre et décembre 2013)

##### Supports à disposition :

- Compte rendu du comité de suivi du 9 octobre 2013
- Une information (document 4 pages) diffusée aux parents suite à ce comité
- Comptes rendus des 5 comités de secteurs,
- Synthèse du diagnostic (janvier 2014)



#### Étape n°2 : Définir les axes de travail et le plan d'action Février à Juin 2014

##### Phase 2 : définir les axes de travail et le plan d'action pour l'année scolaire 2014- 2015 et les suivantes

**Comité de suivi du 19 février 2014 :** échanger et débattre sur les propositions.

##### Support à disposition :

- compte rendu du comité de suivi du 19 février 2014

##### Phase 3 : mettre en œuvre collectivement le plan d'action

### Information : Dans la suite de ces 2 étapes, mise en place d'une enquête à la fin de l'année scolaire, en juin 2014

Dans la continuité de la démarche d'évaluation et de ce qui a été évoqué au premier comité de suivi du 9 octobre, la Ville mettra en place à la fin de l'année scolaire une enquête auprès des parents. L'analyse et le partage des résultats seront l'objet du comité de suivi de la rentrée 2014-2015 : ils permettront de dresser un bilan au terme d'une année de mise en œuvre, d'étayer les décisions sur des améliorations possibles, d'objectiver les positions sur des hypothèses d'organisations différentes de ce qui se fait aujourd'hui.

Cette enquête sera conduite par un cabinet extérieur. Il est prévu d'associer des représentants des parents d'élèves à l'élaboration du questionnaire.

L'Education Nationale et la Ville détermineront en parallèle les modalités respectives de consultation des équipes enseignantes et du personnel de la Ville.

## I.

**Objectif 1 : Travailler sur les rythmes d'apprentissage de l'enfant****Ia. Rappel des éléments clefs du diagnostic**

<i>Des retours positifs</i>	<i>Des pratiques innovantes</i>	<i>Des points de vigilance et des questionnements</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'organisation des temps pédagogiques pour les élémentaires</li> <li>▪ Les 5 matinées scolaires</li> <li>▪ L'allongement de la matinée pour les apprentissages</li> <li>▪ Un bilan positif de l'expérimentation sieste</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les mercredis sans cartables et sans devoirs</li> <li>▪ Des réflexions conduites sur l'organisation du temps scolaire de l'après-midi et de la récréation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'organisation des temps pour les enfants de maternelle,</li> <li>▪ Un besoin d'adapter l'organisation de la sieste pour les enfants de maternelle,</li> <li>▪ La fatigue des enfants,</li> <li>▪ L'organisation des devoirs,</li> <li>▪ L'organisation de l'après-midi de classe,</li> <li>▪ Un besoin de travailler sur les articulations entre les équipes ASEM et les équipes enseignantes.</li> </ul>

**Ib. Propositions de la Ville**

<b>Axe de travail retenu</b>	<b>Plan d'action</b>	
	<i>Ce qui est engagé sur l'année scolaire 2013-2014</i>	<i>Ce qui est décidé pour l'année scolaire 2014-2015 et les suivantes</i>
<b>1. Poursuivre la réflexion sur les aménagements des temps pour les enfants de maternelle</b>	<p><u>Expérimentation du « dispositif sieste » :</u> Les enfants de maternelle (TPS et PS) qui ne déjeunent pas à la cantine peuvent revenir à l'école pour la sieste entre 13h20 et 13h30. Les fratries sont également accueillies.</p> <p>Cette expérimentation, dont le bilan est positif, a été menée dans les écoles de Zone Urbaine Sensible qui le souhaitent (12 écoles sur 14) ainsi que dans les écoles Clémenceau et Marc Sangnier dont les caractéristiques sont proches des écoles ZUS.</p>	<p><b>1a. Déployer progressivement d'ici à la fin de l'année scolaire le « dispositif sieste » dans l'ensemble des écoles maternelles de Rennes qui en font la demande.</b></p> <p><u>Condition de mise en œuvre :</u> l'école doit en faire la demande auprès de la Ville, ceci pour permettre de travailler avec les équipes pédagogiques sur les articulations des temps et les conditions d'accueil des enfants (notamment d'étudier la question d'aménagements et de configuration des locaux).</p>
		<p><b>1b. Intégrer cette question des horaires (lien entre la fin de la matinée, la pause méridienne et l'après-midi) dans l'enquête-bilan adressée aux familles.</b></p>

**Ic. Les réponses de l'Education Nationale :**

Travailler sur une répartition différente des temps d'apprentissages et des temps scolaires pose la question d'un temps qui n'est pas appréhendé de la même manière et qui ne pose pas les mêmes difficultés dans les écoles élémentaires et maternelles.

La question prioritaire posée principalement aujourd'hui, et pas simplement sur la ville de Rennes, interroge le fonctionnement de l'école maternelle et les modalités de passage, pour l'enfant, des temps scolaires aux temps périscolaires.

À l'échelle du Département, l'Education Nationale poursuit progressivement la mise en place de temps de réflexion et de formation continue pour les équipes enseignantes sur l'organisation de l'enseignement dans la classe, notamment en maternelle

Les échanges et les prises de décisions s'organisent ensuite au niveau local car les choix peuvent être différents d'une commune à une autre, en fonction des besoins et de la manière dont l'école souhaite s'organiser.

## Id. Synthèse des échanges

### Questions et remarques

#### Représentant des enseignants secteur sud-est :

- Les 5 matinées sont appréciables mais la durée et l'amplitude de la journée posent question. On pourrait réinterroger la répartition sur la semaine. La fatigue reste très importante pour les enfants et les fins de semaines sont souvent très difficiles. Il faudrait se donner les moyens d'évaluer cette question de la fatigue.
- Les temps contraints sont aussi très importants. Les ateliers du midi ne sont pas sans poser question par rapport au temps de repos que les enfants pourraient avoir ; favoriser un temps de respiration le midi pourrait induire un passage de l'ensemble des ateliers au soir.

### Réponses et précisions apportées

#### La Ville :

- L'enquête est un outil important pour dresser un bilan au terme d'une année et répondre à ces questions d'évaluation des horaires et de leur impact.
- Par ailleurs, les expériences des écoles de Sonia Delaunay et de Trégain, avec des horaires tout à fait comparables, n'ont pas fait remonter la question de la fatigue, les rythmes de vie se mettant en place progressivement.
- L'enjeu aujourd'hui est bien de voir comment les pratiques et les modes de vie (y compris le coucher du soir) peuvent s'adapter à ce nouveau rythme de 4 jours et demi. Cette année est une première année d'exploration, d'expérimentation.
- Sur la question des ateliers du midi, il faut effectivement prendre garde à ne pas emmener les enfants dans de l'hyper activité. Les enfants l'expriment eux-mêmes en évoquant le besoin, y compris le midi, de ne rien faire. Il s'agit donc bien de rester à l'écoute et d'adapter l'offre en fonction de ces différents temps.

### Questions ou remarques

#### Représentant des parents d'élèves de l'école maternelle, secteur nord-ouest et parent d'élève Jean Zay

- Dans le cadre du déploiement du dispositif sieste, qu'est-il prévu pour les écoles qui ont des problèmes de locaux et qui aujourd'hui, n'ont pas la capacité de faire dormir tous les enfants présents à la sieste ?

### Des réponses et des précisions apportées

#### La Ville :

- La question des locaux est effectivement une préoccupation et conditionne le déploiement du dispositif. Les réponses sont recherchées au cas par cas.
- Pour l'école Jean ZAY, une étude est en cours pour évaluer la possibilité de doubler le nombre de lits (lits superposés) ou d'améliorer les capacités d'accueil dans une autre salle dédiée à la sieste.

### Questions ou remarques

#### Représentant des enseignants secteur sud-est :

- L'organisation des temps pédagogiques est satisfaisante pour les matinées en élémentaire mais nécessite d'être réinterrogée l'après-midi. Parmi les constats faits aujourd'hui : les après-midis peuvent être jugés trop courts, les séquences d'apprentissages sont difficiles à organiser, les élèves ne sont pas toujours dans des conditions favorables pour reprendre les apprentissages à 14h15, les horaires du vendredi qui diffèrent des autres après-midis peuvent poser problème...

### Réponses et précisions apportées

#### Education Nationale :

- Cette année est une année d'expérience où un fonctionnement nouveau se met en place avec de nouveaux horaires, ce qui demande des adaptations.

### Questions ou remarques

#### Représentant du collectif COPERÉ :

- Pour Sonia Delaunay, si les horaires étaient identiques sur la semaine, le calendrier scolaire était différent et organisé en 7/2 : 7 semaines de classe, 2 semaines de congés.
- Il y avait également un travail de mise en cohérence du travail fait en classe et des activités périscolaires.

### Réponses et précisions apportées

#### La Ville :

- Ce projet partagé entre le temps scolaire et le périscolaire est effectivement une des clefs de la réussite à Sonia Delaunay, c'est également en ce sens qu'il nous faut aujourd'hui travailler; quant au rythme des 7 semaines de classe /2 semaines de congés, c'est le rythme préconisé par les chrono-biologistes mais la question de la réforme du calendrier scolaires sur l'année n'a pas encore fait l'objet de décision au niveau national.

## II.

## Objectif 2: Enrichir et diversifier l'offre éducative

## Ia. Rappel des éléments clefs du diagnostic

<i>Des retours positifs</i>	<i>Des pratiques innovantes</i>	<i>Des points de vigilance et des questionnements</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une augmentation de l'offre,</li> <li>▪ Des ateliers diversifiés et de qualité, notamment le soir</li> <li>▪ L'ouverture à d'autres partenaires</li> <li>▪ Une fréquentation plus importante aux ateliers</li> <li>▪ Des enfants qui semblent satisfaits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des efforts sur la communication : l'affichage, l'actualisation des blogs des écoles sur EducaRennes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sur l'offre éducative : <ul style="list-style-type: none"> <li>- De la disparité entre les écoles,</li> <li>- Une offre parfois insuffisante et pas toujours adaptée,</li> <li>- Des attentes pour renforcer la professionnalisation des animateurs,</li> <li>- Une difficulté à articuler les projets d'écoles et projets pédagogiques du périscolaire</li> </ul> </li> <li>▪ Un manque de communication auprès des familles,</li> <li>▪ Des interrogations sur la participation des enfants <ul style="list-style-type: none"> <li>- une participation des enfants hétérogène, des questions sur l'organisation, sur les actions pour élargir la participation, des regrets vis-à-vis des enfants qui ne mangent pas à la cantine.</li> </ul> </li> <li>▪ Des points de vigilance sur les conditions matérielles et les locaux</li> </ul>

## IIb. Propositions de la Ville

Axe de travail retenu	Plan d'action	
	<i>Ce qui est engagé sur l'année scolaire 2013-2014</i>	<i>Ce qui est décidé pour l'année scolaire 2014-2015 et les suivantes</i>
<b>1. Harmoniser et améliorer la communication sur le parcours éducatif de l'enfant</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Actualisation des blogs EducaRennes</li> <li>▪ Initiatives prises dans certaines écoles pour garantir l'information via différents outils : <i>organisation de forums, utilisation carnet de liaison, panneaux d'affichage spécifiques...</i></li> </ul>	<b>1a. D'ici la fin de l'année scolaire, mettre en place un groupe de travail avec des représentants des parents pour préparer la communication à partir de la rentrée</b> : élaborer les outils et méthodes de communication et d'information à l'attention des parents et des enfants en s'inspirant des bonnes pratiques.
<b>2. Consolider le travail partenarial, renforcer les liens et la lisibilité entre le projet d'école et le projet éducatif d'animation.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Expérimentation sur la mise en place de réunions de pré-rentrée</u> (juin 2013) pour préparer avec les partenaires le choix des ateliers.</li> </ul>	<b>2a. Pour chaque école, conforter les réunions préparatoires de pré-rentrée en associant les partenaires</b> (école, Ville, représentant parents, associations pressenties)
<b>3. Poursuivre le travail sur la qualité d'accueil des ateliers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Une politique de formation</u> affirmée pour la professionnalisation des équipes d'animation.</li> <li>- Financement du BAFA pour les animateurs</li> </ul>	<b>3a. Poursuivre le travail engagé sur les différents volets</b> La formation des équipes d'animateurs est identifiée plus spécifiquement cette année comme une priorité budgétaire.

Axe de travail retenu	Plan d'action	
	Ce qui est engagé sur l'année scolaire 2013-2014	Ce qui est décidé pour l'année scolaire 2014-2015 et les suivantes
	vacataires, - Des formations continues pour les animateurs titulaires, en lien avec Jeunesse et Sports.  ▪ Des <u>aménagement sur les locaux</u> : une recherche de solutions école par école,  ▪ Une <u>augmentation du nombre d'associations</u> impliquées dans le périscolaire (on est passé de 36 à 83 associations).  ▪ <u>Élargissement de l'offre sportive</u> : à la fois en termes d'intervention des éducateurs et en termes d'accessibilité au gymnase. Des efforts ont été faits pour permettre aux écoles d'accéder au gymnase au moins une fois par semaine.	<b>3b Anticipation renforcée sur les besoins en créneaux dans les équipements sportifs pour l'année 2014-2015</b>
<b>4. Faciliter la participation des enfants aux ateliers et mesurer l'impact de la réforme dans la lutte contre les inégalités</b>	▪ Une <u>expérimentation</u> pour l'accueil des grands à partir de 13h30 a déjà été proposée.  ▪ Des <u>indicateurs clefs</u> existent sur l'offre éducative avec une première analyse des catégories sociales. <i>Près de 70% de la population scolaire fréquente les ateliers du midi.</i>	<b>4a. Expérimenter le retour à l'école à 13h30 pour les enfants (élémentaires et grande section) qui déjeunent à la maison.</b> L'expérimentation déjà proposée reste ouverte, sur la base du volontariat. Cette expérimentation est conditionnée par les moyens supplémentaires à mobiliser et ne permettra pas aux enfants de participer aux ateliers sur le temps du midi.  <b>4b. Affiner les indicateurs pour approfondir le travail d'analyse sur la participation des familles,</b> L'attention est portée notamment sur les revenus les plus faibles ; il s'agira de voir comment, en fonction des constats, il est possible d'agir pour renforcer la participation des enfants.

### Ic. Synthèse des échanges

Questions ou remarques
<b>Représentant des parents d'élèves, secteur ouest et parent d'élève de l'école Marie-Pape Carpentier</b> ▪ Pour les ateliers du midi : pourrait-on avoir plus de choix sur l'offre éducative du midi ? Dans certaines écoles, l'offre est plus diversifiée et les retours sont positifs. ▪ Y aurait-il d'autres <u>formations</u> que le BAFA pour renforcer la formation des animateurs vacataires et prévenir l'absentéisme ?
Des réponses et précisions apportées
<b>La Ville :</b> ▪ <u>Les temps du midi et du soir</u> sont travaillés notamment avec les directeurs (trices) d'écoles en amont de la rentrée. Les réunions de pré-rentrée permettent de réfléchir au type d'activités proposées pour créer de la cohérence entre le projet d'école et le projet périscolaire. Les écoles choisissent, avec le responsable d'animation, de positionner tel type d'activité, y compris associative, le soir ou le midi. ▪ <u>Pour répondre à la demande d'ateliers périscolaires sur le temps du midi et au besoin d'animateurs</u> (tout en prévenant l'absentéisme) : un travail va être engagé avec les universités pour conforter les recrutements de vacataires parmi les étudiants Des pistes d'actions envisagées : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une campagne de communication auprès des universités,</li> <li>- La valorisation des interventions d'animation dans le cursus de l'étudiant</li> </ul> ▪ <u>Sur la formation :</u> Un important travail a été engagé, avant la réforme, pour améliorer la qualité de la formation et renforcer la professionnalisation des équipes. Plusieurs ressources et actions sont mises en place : <ul style="list-style-type: none"> <li>-des binômes responsables d'accueil de loisirs / animateurs titulaires dans chaque école pour travailler sur la cohérence pédagogique entre l'école et le centre de loisirs et accompagner les autres animateurs,</li> <li>- au moins 50% des équipes présentes sur le temps du midi sont titulaires du BAFA</li> <li>- le financement des formations BAFA se poursuit, des formations continues en lien avec Jeunesse et Sports et à l'attention du personnel sont en place,</li> <li>- des conseillers d'animation accompagnent les équipes dans la réflexion sur la nature des activités le midi ou le soir, sur les pédagogies possibles.</li> </ul>

### Questions ou remarques

#### Représentante des enseignants secteur Sud-Ouest, maternelle Chalais-Prévert

▪ En ZUS, la proportion d'enfants mangeant à la cantine est peu inférieure à ce qui peut exister dans d'autres écoles, ces enfants n'ont donc pas tous accès aux ateliers du midi. Par ailleurs, les enseignants préfèrent les temps du midi récréatifs, plutôt calmes. Mettre les ateliers le soir à la place du midi permettrait d'ouvrir l'offre à tout le monde.

#### Représentant des enseignants secteur Sud-Est,

▪ Le passage aux ateliers du soir est demandé dans le secteur sud-est. Beaucoup d'enfants rentrent chez eux sur le temps du midi.  
 ▪ Il y a une vraie professionnalisation sur le temps du midi qui permet de faire de ce temps un temps de co-construction entre les équipes pédagogiques. Il n'y a pas besoin d'une offre pléthorique.  
 ▪ Le souhait est de réduire le temps du midi, le temps d'amplitude de la journée pour avoir une sortie d'école plus précoce, passer à des ateliers d'1h30 le soir, ce qui permettrait d'aller sur des structures de quartier ou sur des ateliers sportifs qui nécessite un temps d'installation.

#### Représentant des enseignants secteur Nord-Est

Pour prendre l'exemple de l'école où j'enseigne, même avec un quart d'heure de plus, le temps du midi se passe bien mieux parce qu'il existe un travail d'accueil : les enfants sont accueillis par des professionnels.

Le soir, en revanche, il y a beaucoup d'ateliers juxtaposés et cela se passe moins bien pour 2 raisons :

1/ il n'y a pas véritablement d'accueil des enfants. Il y a une juxtaposition d'endroits où les enfants se rendent. La présence des enfants dans l'atelier arrive très vite à quelque chose qui est de l'ordre de la consommation.

2/ la question de l'articulation avec les temps scolaires : il est dans la mission d'enseignant et de directeur d'école de veiller à l'articulation des ateliers avec les apprentissages des temps scolaires. Ce travail d'articulation est aussi lié au quartier et peut donc être un peu plus compliqué à mettre en place selon les lieux.

### Réponses et précisions apportées

#### La Ville :

- Il est tout à fait possible de mettre en place une expérimentation sur l'école maternelle Chalais-Prévert pour étudier les modalités qui permettraient de répondre aux besoins sans pour autant modifier le temps de pause du midi.
- Cela entre dans la logique de la démarche qui est bien aussi de prendre en compte la diversité des quartiers et des besoins.
- Dans certaines écoles, il y a des demandes d'activités le midi, d'autres au contraire, souhaitent moins d'activités pour privilégier les temps récréatifs.
- Les équipes d'animation en décembre ont également fait le constat qu'il y avait trop d'ateliers le midi dans certaines écoles maternelles.
- Il faut donc profiter des réunions préparatoires de juin pour réadapter ensemble la répartition des ateliers et travailler le partenariat et la complémentarité de l'offre.
- Que ce soit sur le temps du midi ou du soir, le travail engagé s'attache à rechercher la cohérence, à mieux accompagner les enfants pour éviter toute juxtaposition d'activité.

### Questions ou remarques

#### Représentante des enseignants secteur Sud-Ouest, maternelle Chalais-Prévert

▪ Les ateliers le soir permettraient également de résoudre des problèmes de locaux en profitant plus des structures de quartiers.

### Des réponses et précisions apportées

#### La Ville

▪ Il y a une liberté d'action et de proposition pour développer des collaborations avec les équipements de quartier, le soir ou sur le temps du midi, en lien avec le projet d'école, l'équipe d'animation, le responsable d'antenne. Toutes les propositions sont instruites mais elles doivent être préparées en amont, à l'image de ce qui a été fait à Villejean, Colombier et Champion de Cicé avec, respectivement, la maison de quartier de Villejean, le Phakt et l'Antipode.

### Questions ou remarques

#### Représentant de parents d'élèves

Aujourd'hui un budget est alloué par atelier : serait-il possible de revoir l'affectation du budget pour donner plus de souplesse dans l'organisation des écoles en allouant par exemple une enveloppe, par école ?

### Réponses et précisions apportées

#### La Ville

Le montant n'est pas un montant forfaitaire mais un montant lié au nombre d'enfants potentiellement concernés par école. Pour un souci d'équité, un nombre plus important d'ateliers potentiels est pris en compte pour les écoles ZUS. Une clef de répartition permet pour un même nombre d'enfants en ZUS de pouvoir mettre en place plus d'ateliers.

L'idée est d'éviter toute disparité forte de traitement entre les associations. La Ville de Rennes a un conventionnement (sous différentes

**Questions ou remarques**

formes) avec les associations et un taux horaire de prise en charge

**Questions ou remarques****Représentant de l'enseignement**

Par ailleurs, des parents d'élèves ont fait remarquer que le temps d'étude d'1h00 pour un CP était trop long.

**Réponses et précisions apportées****La Ville**

C'est une remarque qui est assez généralisée : l'étude semble effectivement trop longue pour les petits. C'est donc un point qui va être travaillé

## III.

## Objectif 3 : Mieux articuler les différents temps de vie de l'enfant et des familles

## Ia. Rappel des éléments clefs du diagnostic

Des retours positifs	Des pratiques innovantes	Des points de vigilance et des questionnements
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sur l'accueil du matin -la gratuité proposée sur le ¼ d'heure du matin</li> <li>▪ Une souplesse dans l'organisation qui permet un échelonnement des arrivées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un bilan positif du travail engagé sur les temps passerelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Sur l'accueil du matin</u> : L'augmentation de la fréquentation du Calm, La présence d'enfants seuls devant le portail entre 8h20 et 8h35</li> <li>▪ <u>Sur la pause méridienne</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>• La durée de la pause méridienne</li> <li>• le retour à l'école à 14h05 jugé trop tardif, notamment pour les maternels</li> <li>• La présence d'enfants seuls devant le portail dès 13h30</li> </ul> </li> <li>▪ Un besoin d'adapter l'organisation de la sieste pour les enfants de maternelle,</li> <li>▪ Un besoin d'avoir plus de souplesse dans l'organisation du mercredi midi,</li> <li>▪ Des horaires de restauration tardifs pour le 2ème service</li> </ul>

## III.b. Propositions de la Ville

Axe de travail retenu	Plan d'action	
	Ce qui est fait ou prévu sur l'année scolaire 2013-2014	Ce qui est décidé pour l'année scolaire 2014-2015 et les suivantes
<b>1. Ajuster l'organisation de l'accueil du matin en fonction des besoins (des effectifs)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Dédoublement de certains accueils</u> : avec un accueil spécifique pour les enfants de maternelle et un accueil spécifique pour les enfants d'élémentaire, y compris avec des locaux séparés et bien identifiés.</li> </ul>	<b>1a. Assurer ce travail d'adaptation école par école quand les besoins se présentent.</b>
<b>2. Organiser, en lien avec l'Education Nationale et les familles, la transition entre les temps périscolaires et scolaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Des dispositifs d'accueil</u> des enfants étendus (quarts d'heure gratuits) pour faciliter l'organisation des familles face aux changements d'horaires et éviter que les enfants ne restent seuls dehors, devant la grille de l'école.</li> </ul>	<b>2a. Poursuivre le travail sur l'accompagnement à la parentalité</b> S'appuyer sur les dispositifs de réussite éducative pour accompagner les familles et faire le lien avec les dispositifs d'accueil de la Ville.
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Proposition d'une expérimentation</u> pour accueillir à 13h30 les enfants qui ne déjeunent pas à la cantine.</li> </ul>	<b>2b. Maintien de la proposition de l'expérimentation dans 1 ou 2 écoles volontaires pour accueillir les enfants qui ne déjeunent pas à la cantine à 13h30.</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Expérimentation des temps passerelles dans une dizaine d'écoles</u> : Il s'agit, sur le temps de la pause méridienne, de travailler, avec les enseignants et les animateurs de la Ville, à la préparation des enfants à une nouvelle séquence d'apprentissage l'après-midi : créer un sas entre les activités proposées sur la pause méridienne et le retour en situation d'apprentissage en classe.</li> </ul>	<b>2c. Déployer l'articulation sur les temps passerelles en partenariat avec les équipes enseignantes sur la base du volontariat.</b>

Axe de travail retenu	Plan d'action	
	Ce qui est fait ou prévu sur l'année scolaire 2013-2014	Ce qui est décidé pour l'année scolaire 2014-2015 et les suivantes
	<p><u>Pour chacune des écoles, un projet différent mais le principe de base :</u> En fin de pause, vers 13h50 / 13h55, les enfants sont de nouveau en situation de petits groupes pour des activités calmes qui font baisser l'énerverment, qui temporisent ce qui se passe dans une cour de récréation. Ensuite, soit c'est l'animateur qui emmène les enfants dans leur classe, soit, et c'est au choix des enseignants, ce sont les enseignants qui viennent chercher les enfants là où ils sont. Le résultat est édifiant, les retours très positifs à la fois du point de vue des enseignants et de celui des animateurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Expérimentation sur le dispositif sieste (cf. objectif 1)</li> </ul>	
<b>3. Assouplir l'organisation pour les familles sur le mercredi midi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Expérimentation d'un temps d'accueil sur 2 sites le mercredi jusqu'à 12 h 30 de manière à préparer la mise en œuvre de la rentrée : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 site disposant d'un centre de loisirs sur place,</li> <li>- 1 site sans centre de loisirs</li> </ul> </li> </ul>	<b>3a. Étendre le temps d'accueil du mercredi midi jusqu'à 12h30 pour la rentrée 2014</b>
<b>4. Améliorer les horaires de restauration, notamment pour les enfants de maternelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La Ville travaille sur des ajustements dans certaines écoles pour essayer d'améliorer les horaires de prise de repas en facilitant l'arrivée des PS au 1<sup>er</sup> service.</li> </ul>	<b>4a. Intégrer cette question des horaires dans l'enquête pour disposer d'éléments d'appréciation exhaustifs.</b>
		<p><b>4b. Expérimenter des aménagements d'horaires : objectif d'une école par secteur (5 secteurs) selon deux possibilités.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ écoles avec des horaires différenciés maternels et élémentaires (les maternels finiraient à 11h45 et les élémentaires à 12h00)</li> <li>▪ écoles sur les horaires 11h45 / 14h00</li> </ul>

### IIc. Synthèse des échanges

Questions ou remarques
<p><b>Représentante de l'Association des Centres Sociaux Rennais</b> Par rapport à ce rallongement du temps d'accueil à 12h30 le mercredi midi, qu'en est-il de la tarification dissociée de la cantine et des centres de loisirs ? Actuellement, un enfant qui mange à la cantine, paye le centre de loisirs et reste au centre de loisirs.</p>
<p><b>Représentant de parent d'élève quartier Ouest, parent élu à Marie-Pape Carpentier</b> Il y a l'effort prévu d'élargir le Calm jusqu'à 12h30 mais concrètement comment cela se passera-t-il ? Le car qui emmène les enfants à la restauration du centre de loisirs partira-t-il à 12h30 ? Que se passera-t-il en cas de retard, si un parent arrive à 12h40 ?</p>
Des réponses et précisions apportées
<p><b>La Ville</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Concernant la tarification</u>, ce point ne change pas : Il n'est pas possible d'assurer un accueil seulement pour le temps de restauration le mercredi midi. La prestation et le tarif correspondent à la cantine et au centre de loisirs.</li> <li>▪ <u>Sur le mercredi midi</u>, le car partira avec les enfants qui vont au centre de loisirs. Le car part avant 12h30 pour permettre un horaire de restauration adéquat. En revanche, un temps d'accueil élargi sur place, de 12h00 à 12h30, et avec du personnel supplémentaire, pour les enfants qui ne vont pas au centre de loisirs, sera proposé</li> <li>▪ <u>Pour répondre aux questions pratiques</u> de dépassements d'horaires, de gestion des retards, il est nécessaire de tester et d'expérimenter sur 3 mois sur les deux sites choisis.</li> </ul>

### Questions ou remarques

#### Représentant des enseignants secteur sud-est

Est-ce que le cadre horaire dans lequel on travaille actuellement est un cadre qui ne peut pas bouger ou est-ce que cela fait partie des aménagements possibles en fonction des constats qui sont faits ?

#### Représentant des parents d'élèves maternels nord-est

Un des objectifs de la réforme était de raccourcir la journée d'école. On est passé à côté : on se retrouve avec une demi-journée en plus et une amplitude de journée qui n'a pas changé. Il n'y a pas que les parents qui questionnent ce choix initial des horaires et de l'amplitude de la journée, les enseignants aussi. Une enquête est proposée, c'est très bien, mais des changements en 2015, peut-on y croire ?

### Des réponses et précisions apportées

#### La Ville

##### ▪ Une précision sur les objectifs de la réforme et la question de l'amplitude de la journée :

L'objectif de la réforme est bien de répartir différemment les temps d'apprentissages sur la semaine pour réduire la durée d'apprentissage sur la journée, qui doit être distinguée de la durée de présence de certains enfants à l'école. Développer la participation des enfants aux ateliers est un objectif de travail, il ne s'agit donc pas de réduire nécessairement leur temps de présence à l'école.

▪ Sur l'organisation de la journée, la volonté est bien d'écouter les différentes problématiques et points sensibles qui remontent, notamment dans le cadre des comités de secteurs, et d'y répondre par des propositions d'ajustements et des expérimentations tout au long de l'année.

▪ La réponse proposée est d'intégrer cette question des aménagements d'horaires dans l'enquête adressée aux familles qui permettra d'avoir une évaluation exhaustive au bout d'un an. Cette évaluation permettra de préciser et de consolider les ajustements qui pourraient être pertinents. Elle sera complétée par l'analyse de l'expérimentation des aménagements d'horaires conduite dans 5 écoles de secteurs. Si des changements devaient avoir lieu, ils seraient effectivement proposés pour la rentrée suivante, soit la rentrée 2015.

▪ On voit bien que ces changements envisagés peuvent avoir un impact fort sur les familles, il est donc important de poser la question à l'ensemble des familles et de les tester avant de les mettre en œuvre. Par ailleurs, les retours et résultats qui émanent des premières enquêtes effectuées par les écoles sont très nuancés et ne laissent pas apparaître de façon très évidente une insatisfaction généralisée qui découlerait de l'organisation d'aujourd'hui.

### Questions ou remarques

#### Représentant de parents d'élèves quartier Ouest, parent élu à Marie-Pape Carpentier

Actuellement sur Marie-Pape Carpentier, il y a des enfants qui mangent à 13h00 voire 13h15 ; gagner un quart d'heure vers 13h00 / 12h45 sera-t-il suffisant ? En conseil d'école, des parents ont proposé de mettre des tables devant le hall de la restauration pour répondre aux problèmes de locaux : est-ce que cela peut aboutir ?

#### Représentant de parents d'élèves

Il avait été indiqué l'année dernière, lors des premières réflexions, que la pause méridienne de 2h15 était nécessaire dans certaines écoles où il fallait mettre en place 3 services de restauration, ce qui n'est pas le cas de toutes les écoles de Rennes ; est-ce qu'il est envisagé d'expérimenter une pause plus courte dans les écoles où on n'a pas besoin de 3 services de restauration ?

#### Représentant de parents d'élèves

La qualité et la quantité des plats proposés à la cantine semble moins bonne et généreuse que les années précédentes.

### Des réponses et précisions apportées

#### La Ville

▪ Sur l'heure du repas des enfants de maternelle, il débute au maximum 13h10 dans quelques rares cas. Les consignes sont claires : essayer de réduire au maximum ce temps-là et faire en sorte que tous les enfants puissent manger au plus tard à partir de 13h00. On souhaite également que les enfants de maternelle puissent avoir 45mns de temps pour le repas.

▪ Concernant la suggestion de Marie Pape Carpentier, nous sommes soumis à des règles d'hygiène et de sécurité, nous ne pouvons pas servir de repas en-dehors de la restauration scolaire.

▪ On ne peut pas organiser à moins de 2h00 une restauration satisfaisante et de qualité pour les enfants, étant donné les effectifs scolarisés et les locaux à Rennes.

▪ Sur la qualité des repas, c'est la 1<sup>ère</sup> fois que cette remarque est formulée : nous allons donc questionner sur ce point

### Des questions, des remarques

#### Représentante des enseignants école maternelle Chalais - Prevert

Les ASEM ont une pause de 30 minutes sur le temps de sieste en maternelle, ce qui peut rendre impossible le décroisement dans certaines écoles. Est-il envisagé au niveau de la Ville que les ASEM prennent leur pause, à laquelle elles ont le droit, sur le temps du midi comme cela

**Questions ou remarques**

peut se faire dans certaines écoles en-dehors de Rennes, ce qui leur permettrait de surveiller la sieste ?

**Réponses et précisions apportées****La Ville**

▪ La Ville de Rennes a fait le choix de distinguer la fonction d'entretien dans l'école et la fonction d'assistance à l'enseignement en maternelle et d'animation. À la Ville, les ASEM ne font pas le ménage, ils (elles) sont à la fois en appui aux enseignants en maternelle sur le temps de la classe et sur des fonctions d'animation sur le temps périscolaire et extrascolaire (midi, mercredi, centres de loisirs petites vacances ou été). C'est un choix auquel la Ville est attaché pour des raisons de politique de ressources humaines, d'intérêt des métiers et de perspective d'évolution de carrière pour les agents. La présence des ASEM sur le temps périscolaire du midi fait aussi partie de leur fiche de poste et de leurs missions. La pause n'est donc pas envisageable sur le temps périscolaire car cela supposerait de recruter des centaines de vacataires pour remplacer les ASEM sur le temps du midi. En revanche, des ajustements ont été trouvés dans certaines écoles : certaines prennent la pause en fin de matinée, d'autres en début d'après-midi.

▪ Par ailleurs, un groupe de travail avec les ASEM a été mis en place à la Ville pour travailler sur l'organisation, améliorer les articulations dans les séquençages de la journée (identifier des ajustements possibles sur la charnière fin de sieste / début des apprentissages scolaires par exemple). Cette réflexion sera poursuivie en lien avec les services de l'éducation nationale.

**Questions ou remarques****Représentante de parents d'élèves**

▪ Cette année a été présentée comme une année où on allait expérimenter, voir quelles étaient les difficultés et comment les résoudre. Aujourd'hui on parle aussi d'expérimentations pour l'année prochaine et de décisions qui seront prises en 2015.

▪ Il y a d'autres villes qui ont fait d'autres choix horaires et qui manifestement ne rencontrent pas les mêmes difficultés que les écoles de la Ville de Rennes. Qu'est-ce qui fait qu'on ne prenne pas en compte ce que les autres villes ont pu faire et expérimenter ? Il ne s'agit pas d'être pour ou contre la réforme, ce qui est questionné, ce sont les modalités choisies par la Ville. Beaucoup de difficultés d'organisation remontent des parents.

**Réponses et précisions apportées****La Ville**

▪ La démarche proposée est une démarche qui a été annoncée dès le départ : on observe, on expérimente, on modifie après échange dans des instances de concertation. La Ville tient ses engagements : des comités ont été mis en place, les points qui restent sensibles aujourd'hui ont été repérés, des améliorations sont mises en œuvre ou proposées, ceci de façon très transparente. Le bilan qui sera fait en fin d'année prendra aussi en compte cette démarche.

▪ Sur la question de la comparaison avec d'autres villes, il est difficile de comparer là où les offres périscolaire, leur ancienneté, sont totalement différentes. Le nombre et la qualité des agents présents dans les écoles, l'ampleur des dispositifs de soutien aux projets d'école, le nombre d'intervenants en matière artistique ou sportive, la diversité des propositions sur les temps périscolaires, doivent aussi être regardées.

▪ Entre la rentrée 2012 et la rentrée 2013, les horaires et l'amplitude horaire d'accueil restent les mêmes pour les familles : 7h30 / 18h45. Seuls ont été modifiés les débuts et fin d'heures de classe : soit un ¼ d'heure de CALM en plus le matin et le soir, avec la gratuité de ce quart d'heure. La modification importante qui impacte notamment l'organisation des familles concerne le mercredi; c'est pourquoi la proposition est faite de proposer un accueil spécifique pour faciliter l'organisation des familles, jusqu'à 12 h 30

**Les prochains rendez-vous :**

**Les comités de secteurs : 17 et 24 mai 2014**

**Objet de travail : l'offre éducative sur le péri et l'extrascolaire, les contenus, le parcours éducatif de l'enfant dans la perspective de la rentrée 2014**